

PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT



**Vous avez
un faible revenu?**



**Vous avez au moins
un enfant à charge *ou*
vous avez 50 ans ou plus?**



**Vous pourriez bénéficier
d'une allocation-logement
pouvant atteindre
*100 \$ par mois.***



Communiquez avec **Revenu Québec** :

Montréal.....514 940-1481

Québec.....418 266-1016

Sans frais.....1 855 291-6467

(option 2, option 2)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

2021-2022

Type de votre ménage	Le loyer* mensuel de votre ménage est supérieur ou égal à**	Le revenu annuel net de votre ménage est inférieur ou égal à***
Personne de 50 ans ou plus habitant dans une maison de chambres	198 \$	18 364 \$
Personne avec 1 enfant ou plus habitant dans une maison de chambres		
Personne seule de 50 ans ou plus	308 \$	18 364 \$
Couple sans enfants dont au moins une des personnes est âgée de 50 ans ou plus	398 \$	27 971 \$
Famille monoparentale avec un enfant		
Couple avec un enfant	434 \$	27 971 \$
Famille monoparentale avec deux enfants		
Couple avec deux enfants	460 \$	27 971 \$
Famille monoparentale avec trois enfants		
Couple avec trois enfants ou plus	486 \$	27 971 \$
Famille monoparentale avec quatre enfants ou plus		

* Le programme Allocation-logement s'applique également au remboursement d'un prêt hypothécaire.

** Si vous payez l'électricité ou le chauffage, vous pourriez être admissible au programme même si votre loyer est inférieur aux sommes indiquées.

*** Il s'agit du revenu net de l'année d'imposition 2020, excluant la pension alimentaire mensuelle reçue (pour un maximum de 350 \$ par enfant).